

Observation n°246 du 14/04/2023

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je suis opposée à ce projet éolien à Doussay en raison de l'impact sur les chiroptères pour lesquels l'étude Calidris est volontairement incomplète. Une prospection de terrain sérieuse, si elle avait été réalisée aurait forcément donné lieu à prospection des caves (dont certaines accessibles depuis l'espace public), et met en évidence ces gîtes de chiroptères.

En conséquence, merci de mettre un avis défavorable en raison de cette étude Calidris sur les chiroptères non aboutie.

Corinne Roy